

ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1978

Electrices, Electeurs de la 2ème Circonscription

Je vous remercie bien vivement de la confiance que vous avez manifestée à mon égard par votre vote du 12 Mars 1978.

Si ce geste m'honore, il n'en reste pas moins vrai que c'est la politique départementaliste de la 5ème République préconisée par GISCARD D'ESTAING que vous avez approuvée.

Le programme que je vous ai présenté est porteur d'espérance pour le peuple de la Guadeloupe dans sa diversité à cause du caractère particulier de chaque île de l'archipel mais aussi dans sa finalité qui est le maintien de notre statut actuel.

Le 19 Mars vous direz non à l'autodétermination, non à l'autonomie, non à l'indépendance,

Vous voterez en masse pour les Candidats de la Majorité Présidentielle.

Mariani MAXIMIN
et son suppléant
Marcel LACOMA

VIVE LA GUADELOUPE

VIVE LA FRANCE.

M. MAXIMIN
Candidat aux Elections Législatives